

INFORMATION AUX PORTEURS

03.11.2021 – CPR Euroland Premium ESG : Modification de la notation SRR1

Nous vous informons que depuis le 9 septembre 2021, le niveau de risque de l'ensemble des parts du FCP CPR Euroland Premium ESG est de 5 (en lieu et place de 6) sur l'échelle de risque présentée dans le DICI.

Les DICI du FCP ont été modifiés en conséquence.

Ce changement ne modifie en rien la gestion dont vous bénéficiez.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.